PDAC INFO

Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

N°008 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2019

De nouvelles pistes rurales en réhabilitation

PAGE 5

Le plan d'investissement pour une agriculture climato intelligente au Congo en cours d'élaboration

PAGE 3

Le ministre d'Etat Henri Djombo aux assemblées annuelles de la Banque mondiale et du fonds monétaire internationale

PAGE 4

ÉDITORIAL

Luttons contre la faim dans le monde

Plus de 820 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Pourtant les politiques de lutte contre la faim sont à l'ordre du jour de tous les rendez-vous mondiaux. L'ODD2 (Faim zéro) nous rappelle aussi l'urgence de cette lutte. D'ici 2030, personne ne devrait souffrir de la faim. Les Etats s'organisent, les plateformes régionales, les ONG… se mettent en branlent, sensibilisent afin que la production de la nourriture soit une priorité pour tous. En République du Congo, les producteurs ont réellement suivi cette alerte. La production locale, venue des bassins de production de tout le pays est vendue dans les grandes agglomérations (Brazzaville et Pointe-Noire). Le PDAC s'inscrit aussi dans la même logique. Les acteurs agricoles sont soutenus et développent leurs activités grâce au fonds à coûts partagés du PDAC. Les pistes agricoles donnant accès aux bassins de production sont réhabilitées. D'autres infrastructures sont réalisées. Luttons contre la faim dans le monde et au Congo.

Isidore Ondoki,
Coordonnateur national du PDAC

Mot de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo à l'ouverture du forum des parlementaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Monsieur le Président du Sénat,
Madame et messieurs les Présidents des Assemblées Nationales,
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires
Madame la secrétaire générale adjointe de la CEEAC
Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques,
Madame la coordinatrice résidente du système des nations unies au Congo, représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,
Mesdames et messieurs les représentant des organisations intergouvernementales et non gouvernementales,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs

La République du Congo se réjouit d'accueillir ce présent forum des parlementaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La disponibilité de notre pays traduit le sens renouvelé du devoir qui justifie son soutien inlassable aux efforts de la CEEAC dans sa marche vers l'essor socioéconomique de notre sous-région. Qu'il me soit donc permis d'adresser mes salutations les plus chaleureuses à nos frères et sœurs d'Afrique Centrale qui ont bien voulu honorer de leur présence cette importante rencontre.

Mesdames et messieurs les parlementaires,
distingués invités
Mesdames et messieurs,

Il n'est point de progrès significatif sur le chemin du développement qui n'intègre les bienfaits d'une alimentations saine, équilibrée, nutritive et suffisante sur le bien-être des populations. En référence l'évolution encourageante des maladies évitables par la vaccination, il nous faut impérativement remporter la bataille de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Que de retards de développement cérébral et intellectuels sont imputés aux diverses formes de malnutrition dans nos différents pays. Que d'échecs scolaires par la disponibilité alimentaire insuffisante dans les familles et dans les écoles. La vulnérabilité des femmes enceintes ou allaitantes ainsi que celle des enfants en bas âge reste également préoccupante. Toutes ces évocations resteront sans suite tant que nos Etats ne réussiront pas à faire en sorte que la nourriture disponible devienne notre médicament quotidien de base, par sa qualité et ses vertus protectrices voire curatives devant la maladie. Le pari noble à valeur d'orientation pour l'action, mais qui ne pourra être tenu sans une intégration sous régionale portée par entre autres, une agriculture structurant, complémentaire à vocation communautaire. Dès lors c'est l'occasion de s'interroger sur l'efficacité des politiques agricoles mises en œuvre en rapport avec leur capacité réelle à satisfaire la demande locale et sous régionale. Il restera la nécessité de doter nos Etas des structures modernes de conditionnement et d'infrastructures viables de transport reliant les différents bassins de production aux pôles de consommation. Il importera de promouvoir un environnement qui rapproche l'offre et la demande des produits agricoles par delà les logiques paralysantes des souverainetés et des frontières.

Mesdames et messieurs les parlementaires, distingués invités
Mesdames et messieurs,

Grâce aux multiples atouts disponibles, en l'occurrence, une pluviométrie abondante, des sols de grande fertilité, un réseau hydrographique dense, des terres cultivables disponibles, un ensoleillement appréciable, … atteindre des niveaux conséquents de sécurité alimentaire et nutritionnelle est possible en Afrique Centrale, sous région où tout se prête à l'agriculture. Toutefois cet objectif ne pourra être atteint sans l'élimination des discriminations hommes femmes et la participation de celles-ci à la prise de décision.

Ainsi j'en appelle à une plus grande autonomisation des femmes et à l'égalité de genre comme levier de sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de la CEEAC. Dans cette optique, j'exhorte nos partenaires au développement, notamment, la FAO, le PAM et le FIDA à consolider davantage cette problématique transversale qui augure de ce que sera, sans nulle doute, la sécurité alimentaire en Afrique Centrale. De même nos Etats doivent s'enrichir des prescriptions internationales et se retrouver en bonne place au sein des dynamiques mondiales de réponses aux défis alimentaire et nutritionnel en présence de la sorte la mise en place des alliances parlementaires nationales ne saurait constituer une fin en soi. Il ne suffira pas uniquement d'inscrire l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le dispositif législatif. Plus que jamais l'heure est à l'action. Au-delà de leur dimension politique incontestable et en dépit de la nécessité d'instaurer des instruments juridiques garantissant la sécurité alimentaire en Afrique Centrale, les avancées salutaires ne seront opérées qu'au prix d'un travail acharné et persévérant des femmes et d'hommes mobilisés dans le secteur agricole. Pour cela, je demande aux parlementaires de privilégier une perspective législative articulée par une vision communautaire globale. En ce qui concerne les politiques sociales, solidaire sou tendues par une intégration sous régionale effective. L'efficience de l'investissement stratégique et responsable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion de nos potentialités agricoles et autres ressources naturelles, la place et le rôle des femmes dans le système de production en lien avec leur insertion dans les chaines de valeur de production alimentaire locaux, les systèmes alimentaires pour les régimes sains et durables, les cadres de recherche sur l'alimentation, la malnutrition et la sécurité sanitaire des aliments. La puissance des réseaux intra et inter parlementaires pour contribuer à l'éradication de la malnutrition est certes bénéfique. L'utilité d'une feuille de route aux intensions généreuses est assurément acquise, mais il conviendra de quitter le domaine des incantations stériles pour engager résolument des politiques, des plans et des projets agricoles cohérents et intégrateurs afin de rétablir l'Afrique Centrale dans son rôle incontestable de grenier continental.

Elus du peuple, en votre qualité de législateurs il vous faut monter l'exemple en devenant des acteurs pragmatiques de première ligne sur le terrain, au rythme un parlementaire un champ, de préférence chacun d'entre vous dans sa circonscription électorale…

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le forum des parlementaires de la CEEAC sur la sécurité alimentaire et nutritionnel ?

Vive l'intégration sous régionale en zone CEEAC
Vive la coopération interparlementaire en Afrique Centrale
Je vous remercie

Le Président Denis Sassou N'Guesso dans son runch à Edou (Cuvette)

Le plan d'investissement pour une agriculture climato intelligente au Congo en cours d'élaboration

Maraîchage au groupement 6 mars de Brazzaville

Selon les experts du Groupe intergouvernemental sur le climat (GIEC), la dernière décennie (2010-2019) est la plus chaude jamais connue depuis que les scientifiques observent, de manière systématique, l'évolution du climat dans le monde. Ce changement climatique menace l'agriculture. Il faut donc imaginer des pratiques agricoles performantes qui intègrent cette nouvelle donne. Avec l'appui de la Banque mondiale, de la FAO, de l'Agence Française de Développement, le Ministère en charge de l'agriculture, en partenariat avec le cabinet Kinomé, prépare un plan d'investissement pour une agriculture climato intelligente. La première étape a consisté à faire un état des lieux du contexte politique, socio-économique et environnemental, des initiatives d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et des vulnérabilités et menaces climatiques spécifiques au Congo. C'était au cours d'un atelier organisé le 11 octobre 2019, à Brazzaville. Les échanges ont permis d'élaborer une liste d'options de projets. Le second atelier, du 13 au15 novembre 2019, dit « Atelier des Experts », a permis de valider une liste restreinte d'options de projets. Un troisième atelier, prévu le 20 décembre 2019, adoptera le plan d'investissement pour une agriculture climato intelligente au Congo. A noter que cette initiative se met en place dans plusieurs pays d'Afrique Sub-saharienne et est considérée, pour le moment, par des experts, comme une solution pour une production permanente et durable des denrées alimentaires. ❐

PDAC INFO

Directeur de publication: Isidore Ondoki

Rédactrice en chef: Carine Elodie Ndamba

Collaboration rédactionnelle: Sosthène Mayoukou, Luce Laura Mabiala, Sandra Da Costa, Ella Emeline Bamona, Cyrille Kaba-Golé, Cendrinne Ngoma Makouta

Adresse: Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

Téléphone: 00242 06 858 88 88

E-mail: pdacmaep@gmail.com

Site internet: www.pdacmaep.cg

Le suivi évaluation du PDAC sur une base de données à référence spatiale

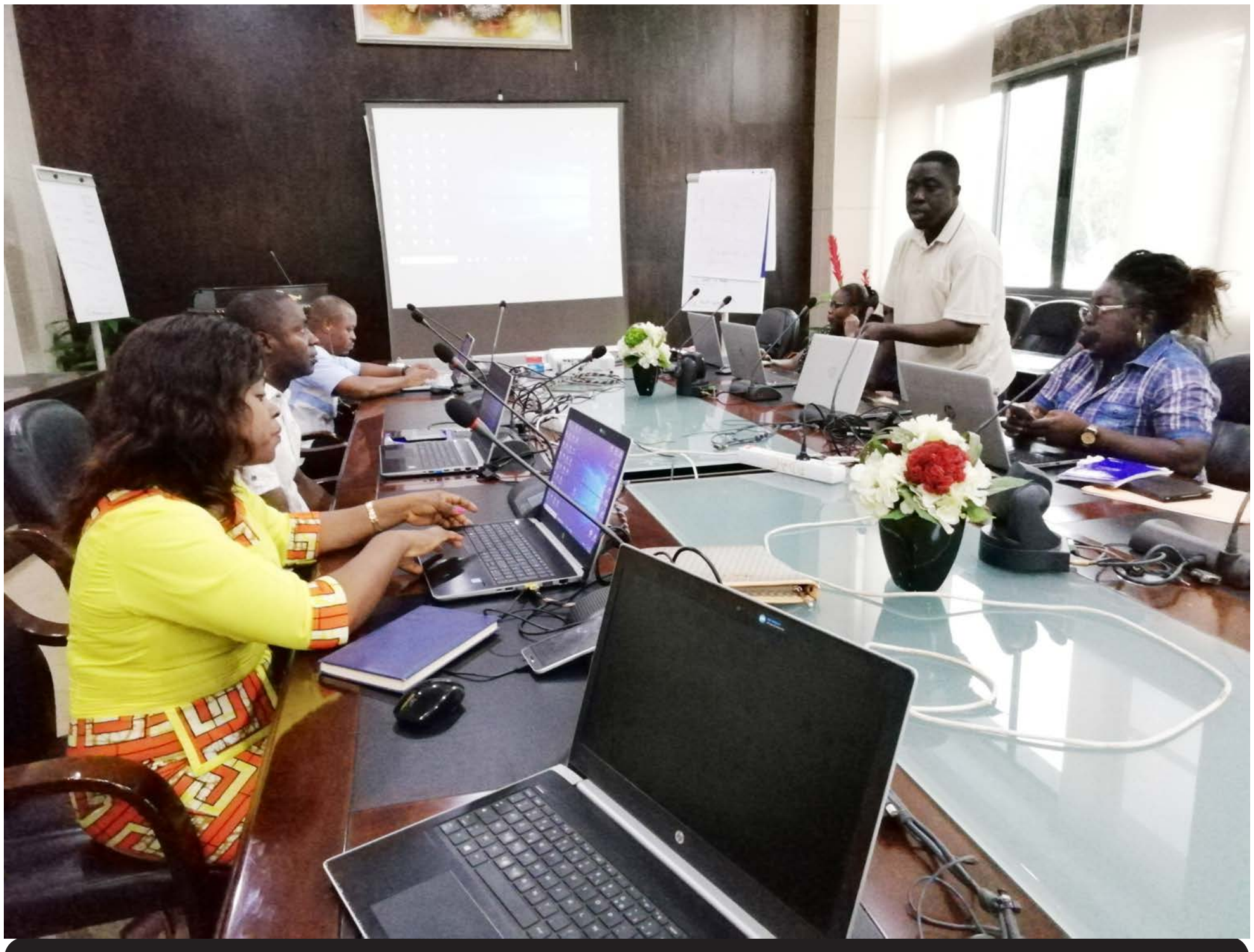

Les acteurs de suivi évaluation en formation

Conformément au manuel d'exécution et au manuel de suivi évaluation du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale, l'Unité Nationale de Coordination du Projet a contractualisé avec un partenaire extérieur, sur avis de non objection de la Banque mondiale, et s'est dotée d'un système intégré de suivi évaluation avec une base de données à référence spaciale. Ceci, afin d'arimer son système de suivi évaluation du projet aux standards universellement reconnus, à l'ère du numérique. Afin de mieux se servir de ce système, une formation a été organisée, du 22 au 25 octobre 2019. Elle a concerné les principaux acteurs de suivi évaluation du projet, notamment, la Responsable du suivi évaluation, l'Assistant central du suivi évaluation et 5 assistants de suivi évaluation d'antennes. L'objectif de la formation était de permettre une opérationnalisation effective du système intégré de suivi-évaluation, faire le suivi informatisé des activités du projet, concevoir des questionnaires électroniques, déployer les fiches de collecte des données sur les tablettes numériques et les smartphones, utiliser la plateforme Delta, analyser les données, exploiter les données spatiales, élaborer les cartes (cartographie des sites de production, des infrastructures et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles), faire le suivi des indicateurs et élaborer les rapports de suivi, faciliter l'interaction directe avec d'autres acteurs chargés de collecter les données (prestataires de suivi). Grâce aux outils dont ont bénéficié les acteurs du projet, le suivi évaluation du PDAC sera de plus en plus performant et permettra de renseigner en temps réel les parties prenantes du projet sur l'avancement des activités et la réalisation des indicateurs ❐

Lancement des travaux des pistes rurales 2019

Piste agricole Kinzoumba-Kibamba (Bouenza) en travaux HIMO

Pour l'année II de sa mise en œuvre et grâce aux manifestations d'intérêt issues de la campagne de financement 2019, le PDAC a mis en travaux 11 nouvelles pistes agricoles, d'un linéaire total de 390 km. Les travaux sont déjà en cours d'exécution et seront réceptionnés au premier trimestre 2020. Ces pistes sont issues des manifestations d'intérêt des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles afin de désenclaver leurs zones de production. Il s'agit notamment des pistes de desserte rurale suivantes : Ewo –Ngami – Bia – Kebili (45 km), Maboria-Odziba 26 km, Tsiaki-Kimboto –Mahouobo (27 km) et Tchivala-Louvenza (25 km). En plus des pistes agricoles, 2 autres infrastructures importantes sont en cours de travaux. Il s'agit des ponts sur la Lebomi (Cuvette Ouest) et du pont sur la Louamba (Bouenza). Plus de 76 villages et près de 22 300 personnes seront désenclavés, grâce aux travaux en cours. L'écoulement des produits agricoles sera facilité ❐

Piste agricole Djambala Abala Ndolo (Plateaux) en HIMO

Les activités du PDAC visent à promouvoir les Objectifs de développement durable

ESPACE ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets dans les exploitations agricoles

Déchets agricoles transformés en fumié/DR

Les activités d'élevage, d'agriculture et de pisciculture génèrent des déchets de toutes natures. L'élimination de ces déchets doit se faire dans le respect de l'environnement. Un déchet est « un objet ou une substance ayant subi une altération physique ou chimique, ou qui ne présente plus d'utilité et/ou qui est destiné à l'élimination ou au recyclage.»

Les déchets agricoles se gèrent avec intelligence. En effet, au sein des exploitations agricoles il est important que les bénéficiaires collectent les déchets dans un endroit bien précis et maintiennent leurs exploitations propres. A cet effet, les déchets doivent être éliminés de façon à éviter d'impacter négativement l'environnement et la santé. Ainsi, les déchets dangereux (emballages vides de produits phytosanitaires EVPP), les produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) non dangereux et non organiques (plastiques, gravats…) doivent être déposés dans des lieux de décharge publique autorisés. Les déchets organiques (animaux morts sur l'exploitation, déchets de bois, fruits et légumes de retraits, résidus de récolte, déchet issus des exploitations d'élevage, etc.) doivent être enfouis à un endroit spécifique. Les déchets organiques peuvent être valorisés à travers l'épandage sur terrain agricole, en l'état ou après compostage, dans le respect des règles sanitaires, l'utilisation en alimentation animale en frais ou après ensilage, la vente des déchets organiques issus des exploitation d'élevage à d'autre acteurs tels que les maraichers. Les producteurs doivent éviter de bruler les déchets et de les rejeter dans les cours d'eau. Ainsi, chacun va contribuer à la protection de notre environnement ❐

Le ministre d'Etat Henri Djombo aux assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internationale 2019

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, vient de participer, à Washington DC, aux USA, du 16 au 19 octobre 2019, aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Invité par la Banque mondiale, Henri Djombo a échangé avec les spécialistes agricoles de cette institution de Bretton Woods, à l'occasion de plusieurs réunions organisées aux profit de la délégation congolaise. Les ministres en charge des Finances et du Plan ont pris part à certaines réunions. Le Ministre de l'Agriculture a notamment échangé sur les possibilités de financement du Plan National de Développement 2018-2022, volet agriculture. Ce volet considéré prioritaire est estimé à environ 2,5 milliards de dollars US (plus de 1300 milliards de FCFA), sur 5 ans. Le resserrement budgétaire de ces dernières années, du fait, entre autres, de la détérioration du cours du baril du pétrole sur le marché international ne permettant pas à l'Etat de financer son programme de développement par

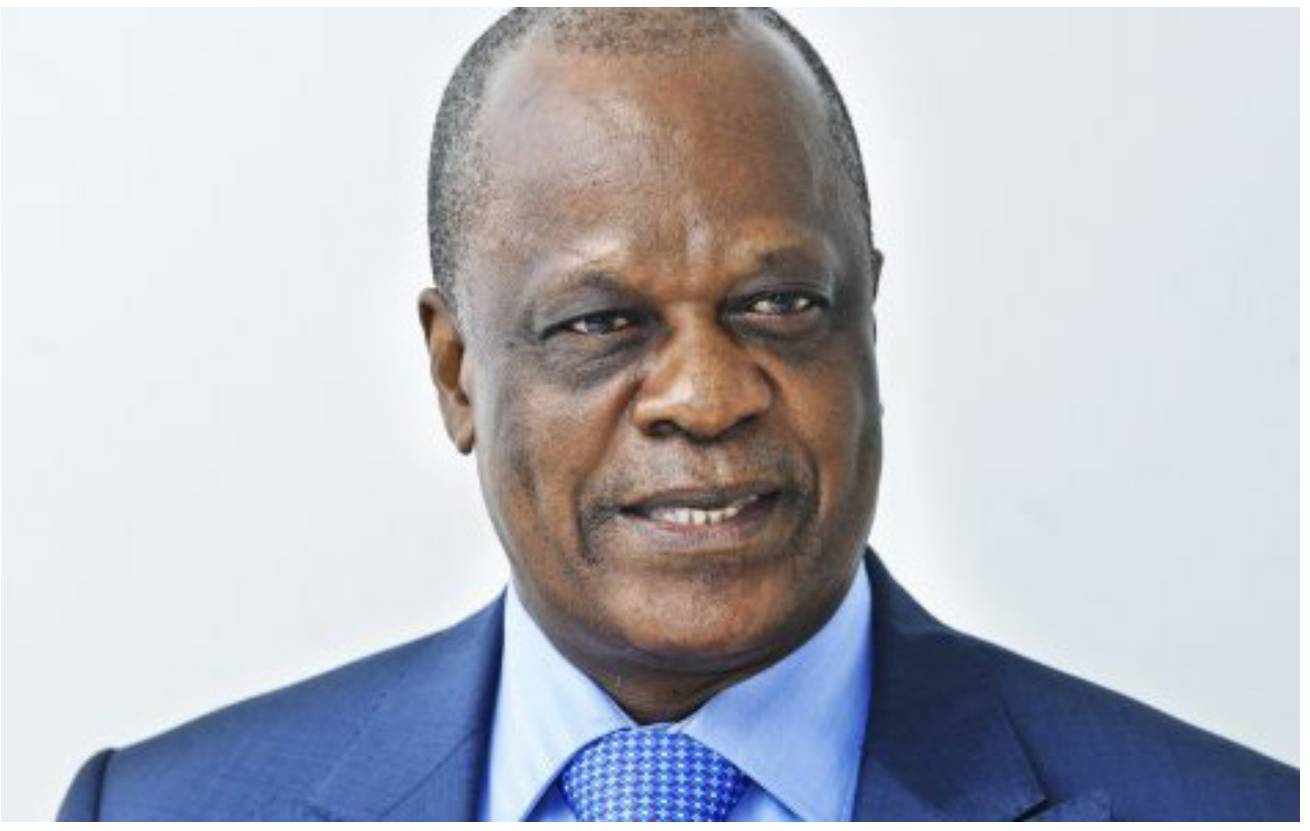

des moyens librement affectables, a conduit à la recherche d'autres sources de financement. C'est le combat mené depuis par le Ministre d'Etat Henri Djombo qui invite les partenaires tels que la Banque africaine de développement, la JICA (Japon), la BADEA, le Fonds Koweitien et autres à s'intéresser à l'agriculture congolaise. A Washington DC, le Ministre de l'agriculture a aussi échangé avec les responsables de la Banque mondiale du recadrage du PDAC, projet financé par cette institution à hauteur de 100 millions de dollars US. En effet, le Ministre d'Etat souhaite qu'une partie des fonds alloués au PDAC permette de financer, de manière plus signicative, les programmes structurants mis en place par le Gouvernement : projet manioc, projet banane, projet cacao en savane… A noter qu'il s'agissait, en 3 ans, de sa deuxième participation aux assemblées annuelles, après celle d'octobre 2016 qui lui avait permis de présenter aux bailleurs de fonds le futur projet PDAC ❐

La pensée du mois

« Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité ».

Gandhi

AGRI STOCK EXCHANGE : LA TOMATE

AgriStockExchange a sélectionné en septembre et octobre 2019, la tomate.
Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :

Localité	Poids (KG)	Prix tomate (FCFA)	Prix tomate moyen (FCFA)
Brazzaville	1	550	650
Ngabé	1	400	
Ignié	1	600	
Boko	1	500	
Pointe-Noire	1	250	
Kinkala	1	500	
Dolisie/Louvakou	1	400	
Nkayi	1	500	
Loudima	1	500	
Ouesso	1	800	
Impfondo	1	1500	
Oyo	1	1000	
Djambala	1	1000	
Boundji	1	400	
Ollombo	1	1000	
Ngo	1	800	
Abala	1	250	
Owando	1	800	